



GESTION DES EAUX 2022

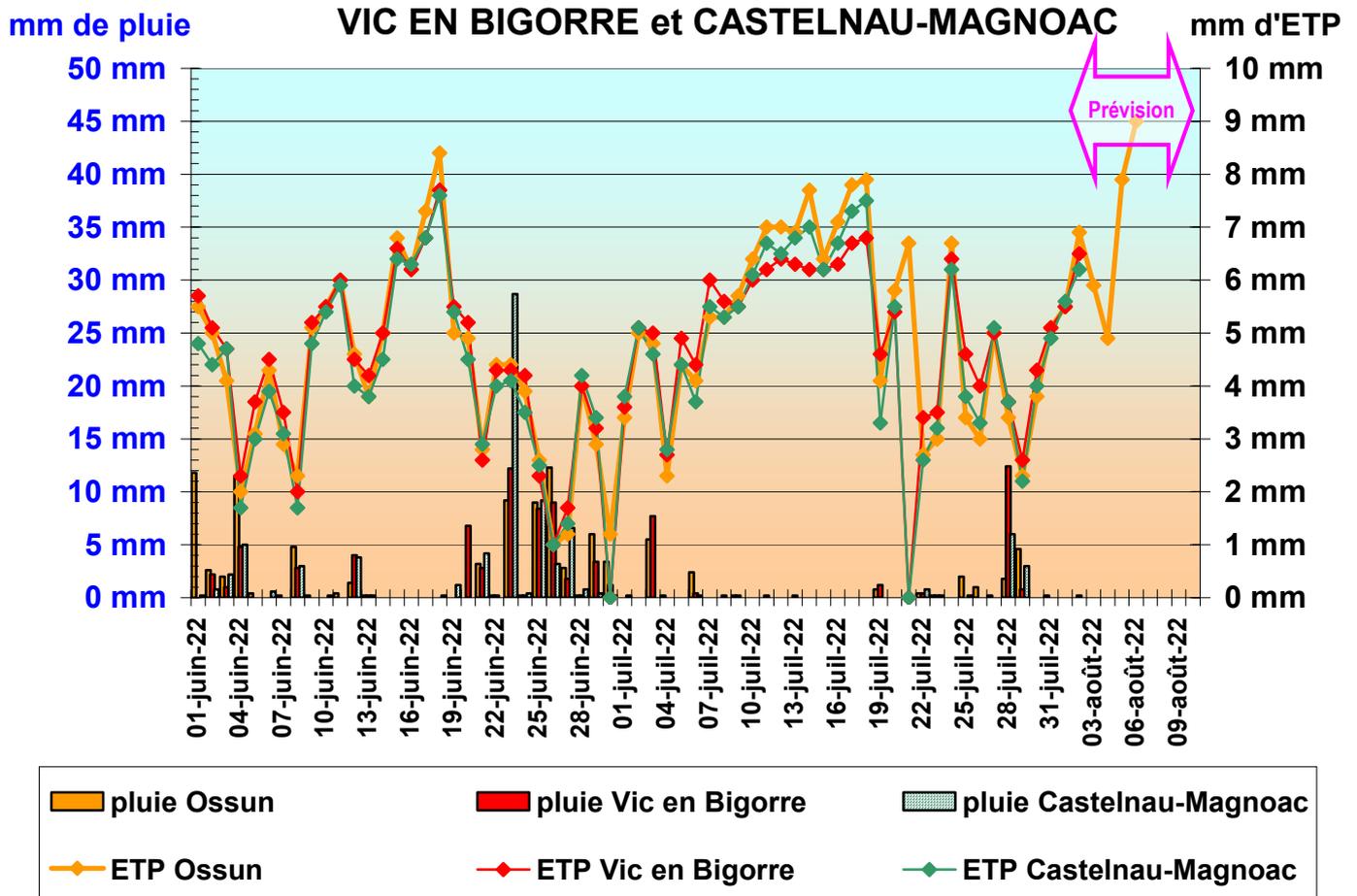
BASSIN DE L'ADOUR

NOTE HEBDOMADAIRE DE SUIVI D'ETIAGE N°6 - 04/08/2022

SITUATION HYDRO-CLIMATIQUE

Le déficit hydrique continue à s'accroître.

**Pluie et ETP sur OSSUN,
VIC EN BIGORRE et CASTELNAU-MAGNOAC**

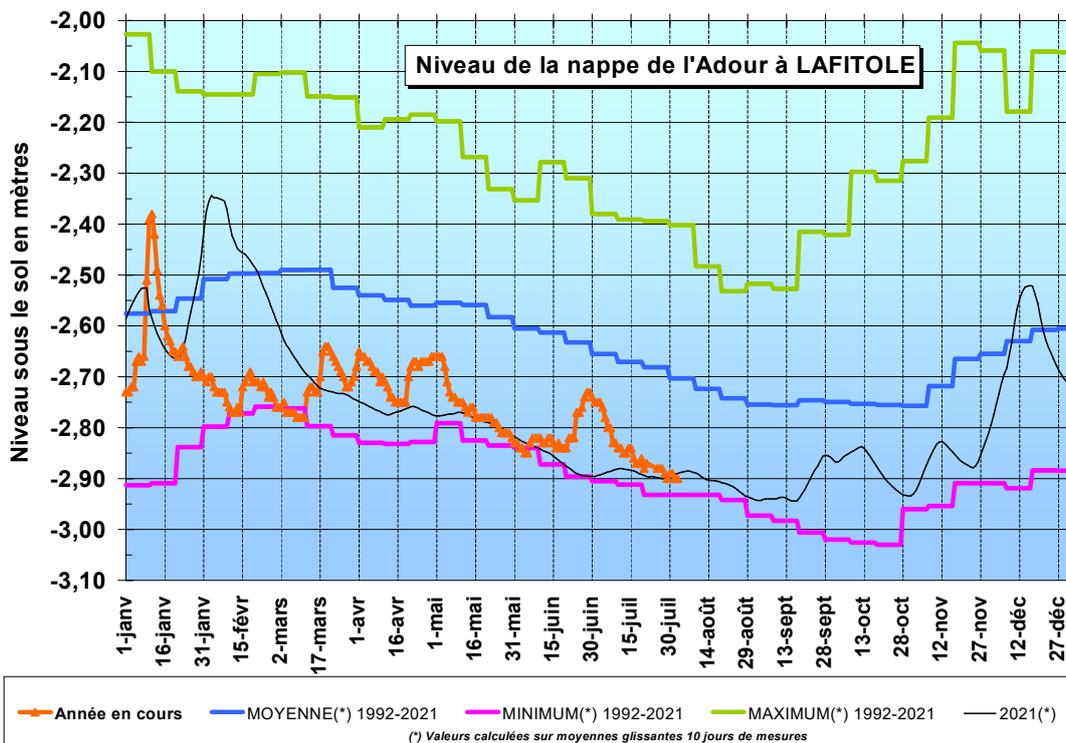


(Source des données : site Météo France)

RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN

Évolution de la nappe de l'Adour

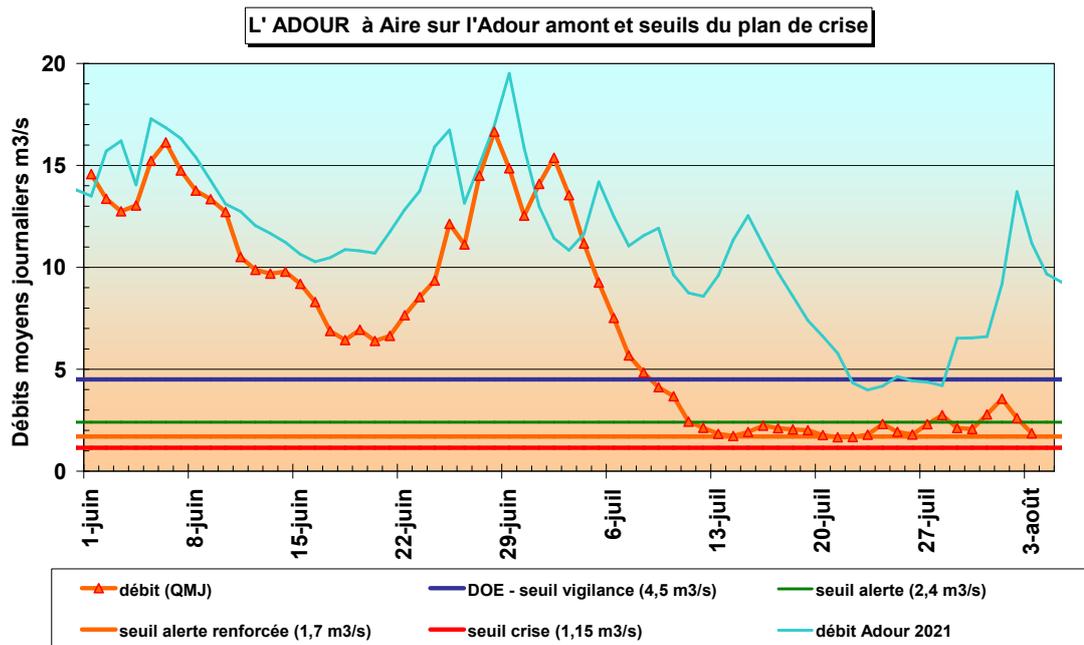
Le niveau de la nappe à Lafitole continue à baisser depuis le mois de mai et est actuellement inférieur au niveau atteint l'an passé début août.



(Source des données : BRGM)

Deux autres piézomètres situés à Laloubère (Peyta) et Tarsac (près d'Aire-sur-l'Adour) sont également suivis régulièrement. Celui de Lafitole est considéré comme le plus représentatif pour appréhender l'état de la nappe en relation avec l'irrigation pour le département.

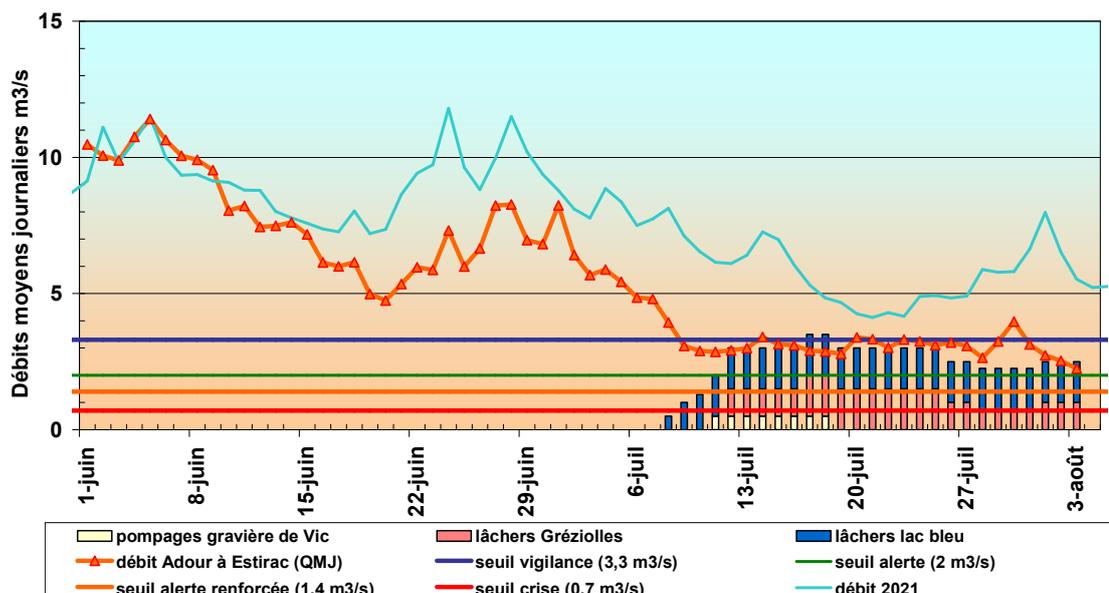
Débits de l'Adour et soutien d'étiage depuis les ressources amont



Le débit à Aire-sur-Adour est actuellement très proche du débit d'alerte renforcée.

(Source des données : DREAL / Unité hydrométrie)

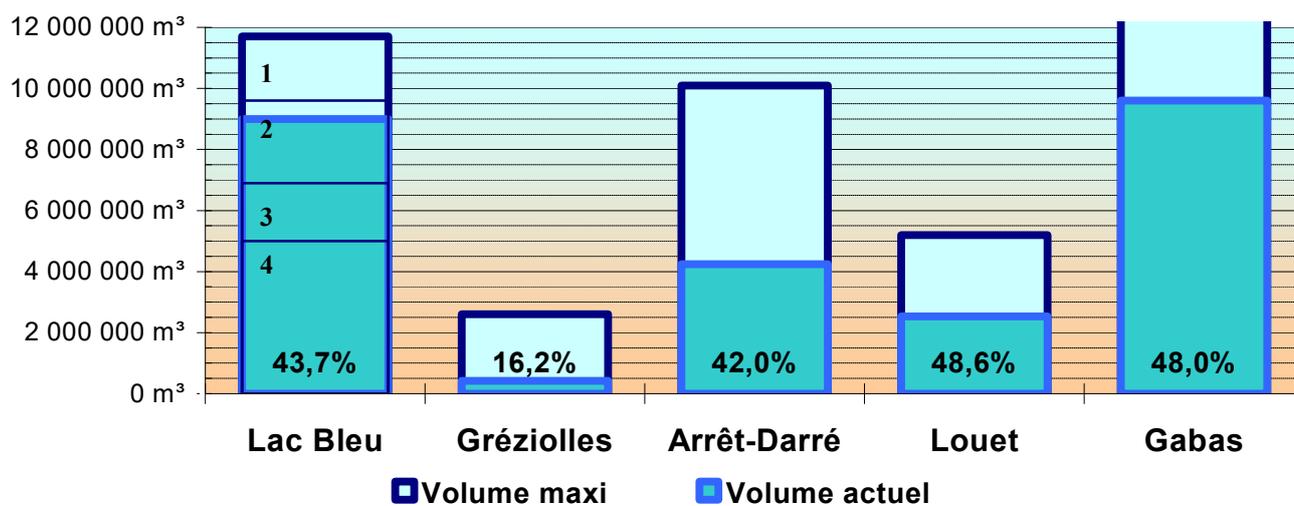
**L' ADOUR à Estirac et soutien d'étiage depuis les ressources amont
seuils de gestion**



Le débit à Estirac est également en baisse, malgré le soutien d'étiage.

(Source des données : DREAL / Unité hydrométrie pour les débits, Institution Adour pour les soutiens)

Niveau des réserves



Pour le lac bleu, le pourcentage de remplissage est calculé par rapport au cumul des tranches 1 et 2 soit 4,8 Mm³ :
 1- tranche de régulation inter-annuelle : 2,1 Mm³ 2- tranche de régulation moyenne : 2,7 Mm³
 3- tranche mobilisable en année sèche : 1,9 Mm³ 4- tranche de sécurité : 5 Mm³ (source : étude CACG 2013)

Etat au 29 juillet 2022	Vol.max.	Volume actuel	Remplissage	Evolution du remplissage (*)
Lac Bleu	4 800 000 m ³	2 095 300 m ³	43,7%	-15,9%
Gréziolles	2 600 000 m ³	420 200 m ³	16,2%	-44,7%
Arrêt-Darré	10 095 000 m ³	4 237 500 m ³	42,0%	-11,8%
Louet	5 200 000 m ³	2 527 400 m ³	48,6%	-9,1%
Gabas	20 000 000 m ³	9 604 900 m ³	48,0%	-10,5%

(*) par rapport à la semaine précédente – volume max Lac Bleu = somme des tranches 1 et 2
 (Sources des données : Lac Bleu / Gréziolles - Institution Adour, autres barrages - CACG)

Le taux de remplissage des réserves est historiquement faible, autour de 40%.
Le taux de remplissage du lac de Gréziolles n'est que de 15%. Les lâchers depuis Gréziolles avaient été diminués à 750l/s depuis le 29/07 et ont repris à 1m3/s depuis hier (03/08). Le volume restant sera totalement consommé semaine prochaine.
Concernant le Lac Bleu, le débit de lâcher est maintenu à 1.5 m3/s. La tranche 3 devra donc être entamée pour pouvoir assurer le soutien d'étiage.

ETAT DES ECOULEMENTS SUR LES AFFLUENTS DE L'ECHEZ

L'interdiction de prélèvement sur les affluents amont de l'Echez est maintenue.

IMPACT SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Concernant l'eau potable, aucun incident n'est signalé sur le département.
Néanmoins, les producteurs d'eau sont passés en vigilance (ce qui induit des relevés des hauteurs d'eau dans les installations et des débits de production/distribution plus fréquents) sur plusieurs réseaux où une diminution des débits des sources est observée. Cela concerne certains réseaux de montagne et de piémont.
Il n'y a pas d'alerte sur la plaine.

CONCLUSION

La situation hydrologique exceptionnelle se prolonge et l'absence de précipitations significative dans les deux semaines à venir impose de continuer à mobiliser de façon importante les réserves pour l'irrigation et le soutien d'étiage.

La réserve de Gréziolles sera épuisée courant de la semaine prochaine, ce qui engendrera une chute des débits des cours d'eau. La prise de mesures de restrictions supplémentaires s'imposera donc prochainement.

Le lac Bleu est toujours sollicité à 1,5 m³/s.

Il est envisagé de solliciter la gravière de Vic, même si son niveau n'est pas remonté à la cote d'exploitation.

Un arrêté de limitation des usages de l'eau a été pris sur l'Estéous, l'Arros et ses canaux dérivés, imposant des tours d'eau avec interdiction d'arrosage 2j/4 et des mesures pour les autres usages, correspondant à la phase d'alerte. Un arrêté similaire a été pris dans le Gers.

Le bassin de l'Adour est toujours au stade d'alerte mais un passage en alerte renforcée est envisagé prochainement.